

LE
GRAND
DÉBAT

FABRIQUE DE NOS VILLES

Ensemble, inventons
la vie de demain



24
juin
2023

Pour une densité désirable
de Bouguenais à Sautron

Nantes
Métropole

Ardepa

Les expéditions urbaines

Nantes Métropole - Ardepa

Sommaire

Comment encore habiter la métropole demain ?	4
Pour une densité désirable	5
Parcours	6
La démarche ZAN	7
Concilier densité urbaine et qualité de vie	8
Ad-Alta, “vers les hauteurs” - Bouguenais	12
L’îlot Carrosserie - Sautron	18
La Halle de la Linière - Sautron	24
Le Grand Débat « Fabrique de nos villes »	26
L’Ardepa et les expéditions urbaines	27
Remerciements & prochaines expéditions	28



Ce cycle d'expéditions urbaines 2023

[Comment encore habiter la métropole demain ?]

est organisé par l'Ardepa et Nantes Métropole dans

le cadre du Grand débat « Fabriques de nos villes.

Ensemble inventons la vie de demain »

Photographie couverture : Tact Architectes - Ad-Alta

Cycle Expéditions
Urbaines grand débat 2023

Comment encore
habiter la métropole
demain ?

Les nombreux bouleversements d'ordre à la fois sociétal, sanitaire, économique et écologique que nous traversons questionnent plus que jamais nos modes de fabrication du territoire pour projeter des établissements durables et désirables dans celui-ci.

Comment continuer à penser les villes et territoires ? Faut-il continuer à construire ? Où et à quelles conditions ? Comment concevoir en conciliant sobriété et habitabilité ? Comment travailler collectivement et en conscience, à adresser tous les enjeux d'atténuation et d'adaptation nécessaires à la prise en compte des impacts du réchauffement climatique sur nos modes d'habiter ?

A l'occasion du grand débat proposé aux citoyen.nes pour questionner collectivement la *"Fabrique de nos villes"*, l'ardeva vous propose d'arpenter ensemble la métropole à la rencontre d'expérimentations et initiatives locales faisant preuve d'inventivité, de sobriété et de déplacement dans nos modes de faire.

Cinq balades urbaines réparties sur la métropole permettront d'aborder et de mieux comprendre les enjeux autour de :

- **L'évolution des modes d'habiter**, avec un désir accru notamment pour des formes d'habitats collectifs
> Samedi 15 avril 2023, 9h30-12h
- L'accompagnement de la transformation du territoire sur le temps long, par **le déploiement d'expérimentations transitoires et collectives comme une alternative à un urbanisme planificateur** ;
> Samedi 13 mai 2023, 9h30-12h
- **Des rôles et perceptions contrastées des espaces de nature** à Saint Herblain à l'occasion d'une "randonnée" urbaine ;
> Samedi 03 juin 2023, 9h30-12h
- **La conciliation entre densité urbaine et qualité de vie**, pour le développement de cœur urbaine désirables et habitables à toutes les échelles.
> Samedi 24 juin 2023, 9h30-12h
- **La question de la ressource dans l'aménagement du territoire**, pour de futurs plus soutenables
> Samedi 08 juillet 2023, 9h30-12h

Pour une
densité
désirable

Expédition urbaine #04 Grand débat Samedi 24 juin 2023

Bouguenais et Sautron

Aujourd'hui, face aux enjeux environnementaux, s'impose la limitation de l'étalement urbain qui mite nos territoires et détériore nos milieux naturels.

Avant les réseaux routiers (14%) et le bâti agricole (8%), l'augmentation de l'artificialisation des sols s'explique, à l'échelle nationale, par la construction de l'habitat (42%) et notamment de maisons individuelles comme modèle plébiscité des français.e.s pour encore 66% d'entre eux.

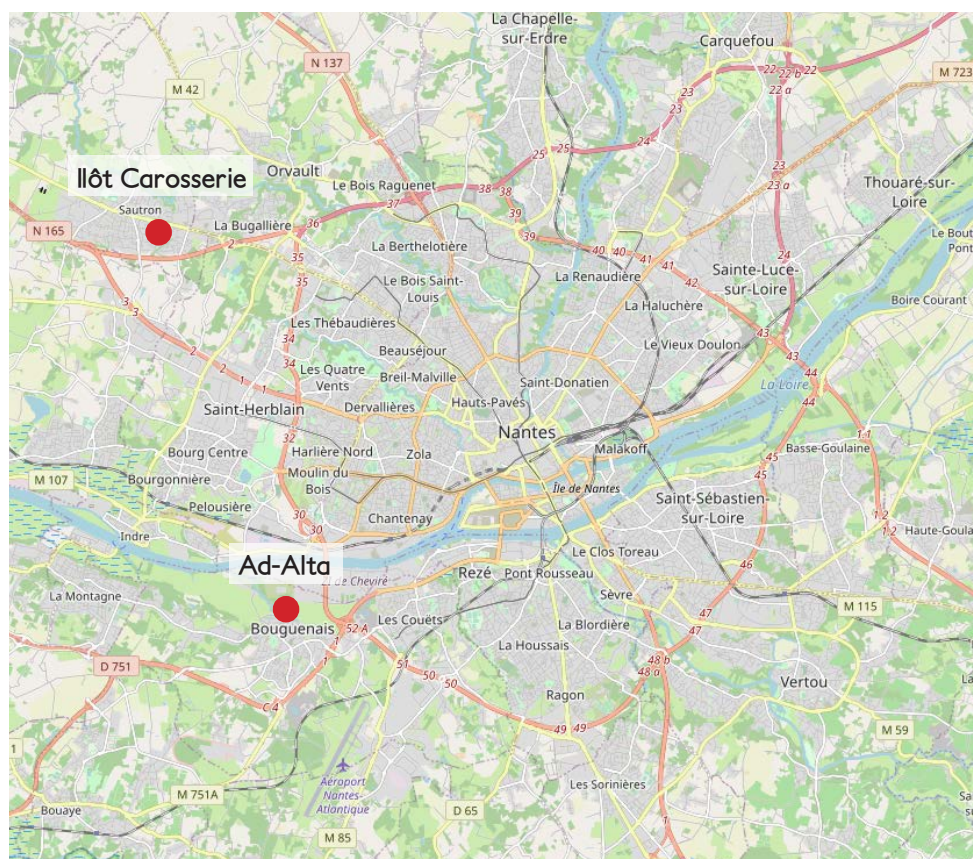
Des outils gouvernementaux, tels que l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN), se mettent alors en place depuis 2018 pour permettre la production de formes d'urbanisation plus sobres en consommation d'espaces en travaillant la densification urbaine, le renouvellement urbain ou encore la renaturation des terres. Toutefois, ces objectifs doivent être confrontés aux aspirations des habitant.e.s en terme de logement pour espérer un développement durable et désirable du territoire.



Venelle d'Ad-Alta - photographie Tact architectes

Cette quatrième expédition propose ainsi d'explorer les conditions de fabrication et d'habitabilité du logement dans des contextes de compacité urbaine et de renouvellement des villes sur elle-mêmes. Elle interroge la capacité à générer des modes d'habiter à la fois denses tout en proposant les qualités et générosité de l'individuel.

Parcours



La démarche ZAN

Un million d'espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées d'extinction selon le dernier rapport de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Un « déclin sans précédent » auquel participe largement l'artificialisation des terres : étalement urbain et constructions diffuses détruisent les habitats naturels et les continuités écologiques nécessaires à la faune sauvage pour circuler. Selon les sources, le taux moyen d'artificialisation pour la France varie, à titre d'illustration, de 16 000 à 61 000 hectares par an, mais les données convergent pour montrer qu'en France, l'artificialisation est supérieure à la moyenne européenne et qu'elle augmente plus rapidement que la population.

Il devient donc urgent de freiner l'artificialisation des terres et d'en renaturer certaines lorsque c'est possible. C'est l'ambition portée par l'objectif « zéro artificialisation nette » (ZAN).

Consacrée en 2018 par le Plan Biodiversité, puis en 2020 par la Convention citoyenne sur le climat, cette démarche consiste à réduire au maximum l'extension des villes en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles et en compensant l'urbanisation par une plus grande place accordée à la nature dans la ville.

Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est un objectif fixé pour 2050. Il demande aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

Une implication progressive de la démarche ZAN dans les documents d'urbanisme pour en décliner les objectifs à l'échelle régionale et territoriale est ainsi exigée. Pour freiner l'artificialisation, la densification des centres urbains, la réhabilitation de lieux marqués par la vacance, la construction de logement sur des zones déjà artificialisées sont des solutions prometteuses.

Sources France Stratégie - strategie.gouv.fr



Une histoire de compromis entre désirabilité et durabilité

Inscrire le développement du territoire dans une durabilité et une sobriété nécessaires face aux défis environnementaux que nous traversons ne peut se faire à rebours des aspirations et besoins de ceux et celles qui l'habite. Aujourd'hui encore, 66% des français.e.s souhaitent vivre en maison individuelle pour bénéficier de logements spatieux, de grands espaces extérieurs plantés, et dans des territoires parfois éloignés des centres urbains pour des raisons économiques car le coût du foncier y explose. Des aspirations qui se sont largement renforcées lors de la crise sanitaire de la Covid-19, mettant également en exergue de fortes inégalités de conditions de logement.

Face à ces attentes et ces désirs, des compromis sont à trouver pour mener à bien les objectifs de limitation de l'étalement urbain liés à la Zéro Artificialisation Nette (ZAN) tout en ménageant les caractéristiques que recherchent aujourd'hui les habitant.e.s pour « bien-vivre ».

Autrement dit, la question pourrait être : comment répondre à l'**enjeu d'usage** que représentent les besoins de personnes exigeant des logements plus vastes qu'en zone dense, préservant un accès extérieur, à l'instar de l'offre pavillonnaire existante, tout en s'inscrivant dans les enveloppes urbaines existantes et sans dénaturer la qualité des paysages bâtis, répondant eux aux enjeux urbains et environnementaux ?

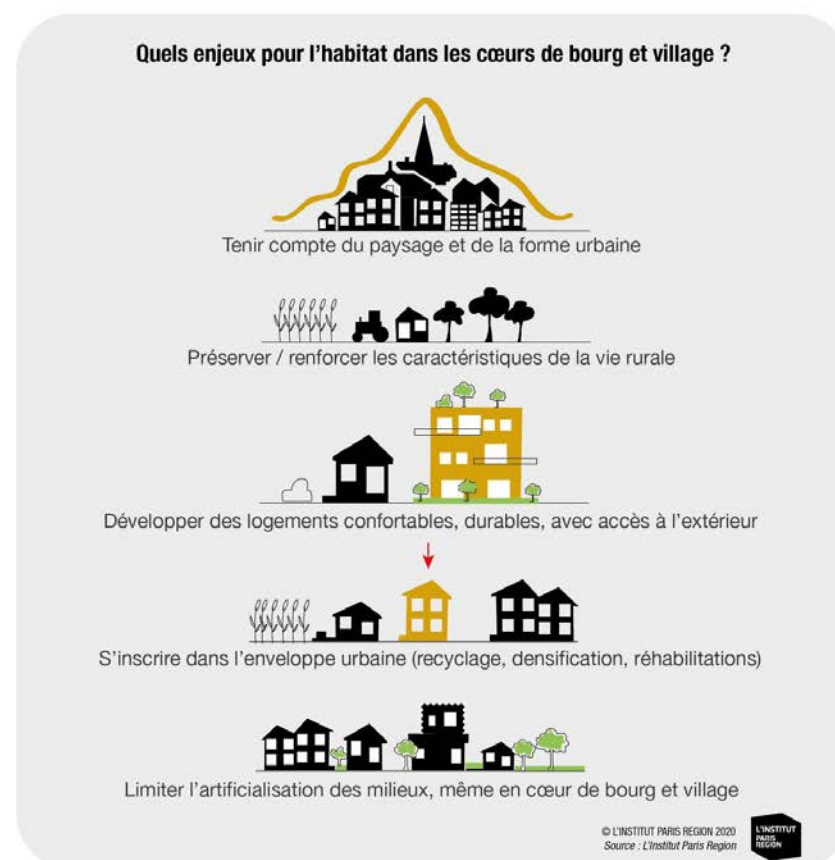
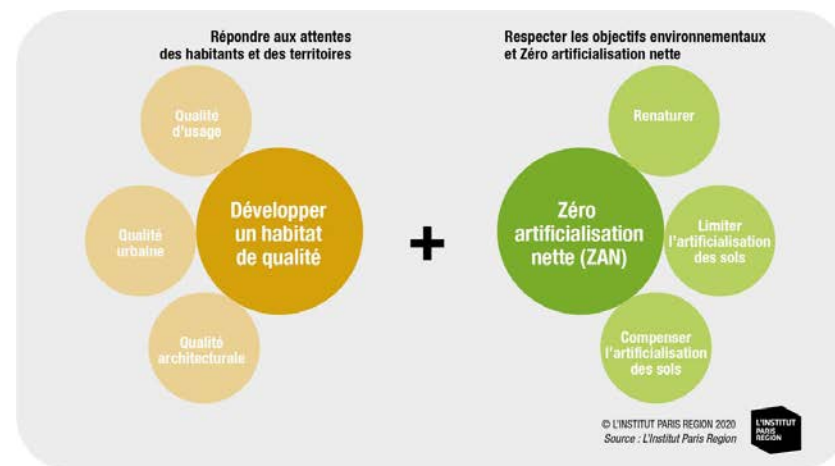
De l'habitat qualitatif en cœur de bourg et de village

Pour les communes situées dans des territoires excentrés des pôles et centres urbains aux dynamiques bien reconnues, la production d'un habitat de qualité répond alors à de multiples enjeux :

- **Attractivité** : la réalisation de programmes d'habitat doit permettre d'attirer de nouvelles populations pouvant redynamiser les centres économiques des communes : favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle par l'accueil de jeunes actifs tout comme des personnes âgées isolées aspirant à un retour dans une centralité

- **Préservation et intégration** : Pour les territoires, un habitat de qualité se doit d'être inscrit dans les trames parcellaires existantes et s'intégrer aux paysages urbains et ruraux de la manière la plus harmonieuse et la plus durable possible.

Comment peut donc se définir la qualité urbaine, architecturale et d'usage de l'habitat ?



Articuler qualité architecturale et urbaine

Comment définir la qualité architecturale ?

La qualité architecturale s'exprime selon différents critères. Si l'esthétisme et la beauté d'une opération font appel à un jugement individuel et subjectif, certains critères d'appréciation communs peuvent être rappelés : la qualité des matériaux, l'harmonie du bâti, des proportions, des couleurs, le rythme des façades ou encore par le style (classique, contemporain...). D'autres critères objectifs entrent également en considération pour estimer la qualité architecturale.

Un projet se doit ainsi d'être **spécifique au lieu et singulier** : lorsqu'un programme neuf est réalisé dans un bourg ou village, il doit être adapté d'une part aux usagers qui l'occuperont et donc au marché (budget des ménages, types de logements proposés), et d'autre part au territoire et à ses spécificités (reliefs, gabarits et matériaux dominants...) afin de s'intégrer au tissu existant et de garantir une bonne occupation des logements.

D'un point de vue technique, il se doit d'être **solide et pérenne** et ce, grâce aux choix des techniques constructives, des matériaux, mais aussi grâce aux aménagements intérieurs. Les logements doivent ainsi être pleinement habitables par leur confort d'usage : surface adaptée, luminosité, insonorisation, distribution des espaces, confort thermique ou encore qualité des vues et accès au dehors...

Enfin, la **sobriété du projet** est une préoccupation essentielle qui n'a eu de cesse de grandir parallèlement aux enjeux environnementaux, climatiques et sanitaires. La frugalité dans la consommation de matières premières et d'énergies est importante, tant en termes de construction que de consommation sur le long terme. Les principes d'architecture bioclimatique, les matériaux locaux (bois, chanvre, pierre...), sains, voire recyclés, sont réinterprétés en association avec des innovations technologiques qui assurent aussi leur durabilité et une réponse aux attentes des habitants sur le plan de la santé et de l'écologie. Cela rejoint également un critère économique en liant coût initial d'acquisition et coût de maintenance

Comment définir la qualité urbaine ?

Répondre aux critères de qualité urbaine exige que l'opération s'intègre bien dans le tissu existant et le paysage : la silhouette des centres bourgs et des villages - un tissu bas et continu qui s'articule autour d'un clocher- est emblématique et symbolique dans l'imaginaire commun, et reste un marqueur des communes rurales. L'enjeu patrimonial est ainsi important. Afin d'y répondre, il convient d'insérer au mieux le nouveau projet au sein du patrimoine local (qu'il fasse partie d'un espace protégé ou non), en prêtant attention aux gabarits, à l'alignement ou au retrait du projet, aux matériaux et au traitement des limites notamment : en bref, en ancrant le projet dans son environnement.

La compacité de l'opération et le respect de la forme urbaine sont également des critères importants, tant pour répondre aux objectifs de zéro artificialisation nette que pour préserver les formes traditionnelles de ces communes, traditionnellement compactes. La qualité urbaine résulte également d'une certaine mixité fonctionnelle. La diversité des occupations du bâti (logement, activité, commerce, service...) permet de générer de l'animation urbaine, notamment sur les espaces publics. La « vie de village » est ainsi recherchée et relève parfois encore d'une réalité un peu fantasmée.

La construction de nouveaux logements peut, en outre, participer à la création de nouveaux équipements et services, soit en rez-de-chaussée de ces programmes, soit dans des lieux ad hoc, du fait d'une demande accrue liée à l'arrivée de nouvelles populations. L'arrivée de nouveaux habitants peut ainsi rimer avec une nouvelle urbanité et de nouvelles aménités.

« Pour une qualité architecturale : fondements et démarche », *Les Cahiers Experts*, novembre 2014

Extraits de l'étude « Développer l'habitat en cœur de bourg et village » réalisée par Amélie Rousseau, Audrey Gauthier et Yann Watkin - Institut Paris Région - mai 2021

Ad-alta, axonométrie Tact architectes

La qualité urbaine provient aussi d'une trame d'espaces publics de qualité, généreux pour les piétons, accessibles à toutes et tous, réalisés avec des matériaux pérennes et selon un dessin fonctionnel. Ces espaces publics sont porteurs d'urbanité et donc de qualité de vie. La qualité urbaine, c'est enfin de pouvoir profiter d'espaces verts privés ou publics qui participent au maillage de la trame verte et bleue, afin de s'inscrire plus largement dans la cohérence environnementale des territoires et de préserver la biodiversité. Cela est d'autant plus vrai que, pour la plupart des nouveaux habitants, la recherche d'un contact avec la nature est un critère important en milieu rural.



Ad-Alta “vers les hauteurs”

Maitrise d'ouvrage : Atlantique Habitation
Maitrise d'oeuvre : Tact architectes
Aménageur : Ville de Bouguenais
Programme : Restructuration et extension d'une ancienne école en 23 logements intergénérationnels et un fleuriste
Surface : 1 523m² shab
Calendrier : Livré en juillet 2022
Distinction : projet nommé à l'Equerre d'argent 2022 catégorie Habitat



Le centre bourg de Bouguenais, paysage mosaïque

En belvédère sur le paysage ligérien, le centre bourg de Bouguenais dans lequel s'insère le projet Ad-Alta est un territoire aux identités multiples.

“Combinaison de trois parcelles imbriquées dans un tissu urbain riche, le site d'implantation est à la croisée d'un cadre bâti existant et de figures paysagères de grande qualité.”

Le contexte alentour est éclectique : constitué par des maisons individuelles de belle facture, d'un ensemble de logements typiques des années 80, d'entités patrimoniales, telle l'église St Pierre, et de commerces de proximité. Au nord, du fait de la topographie marquée du site, de nombreux angles de vue ouvrent vers le grand paysage ligérien et ses infrastructures. ”

*texte et photographies du site existant
Tact Architectes*



*Photographie aérienne du projet (à gauche) et du site existant (à droite)
Stéphane Chalmeau et Tact architectes*

S'appuyer sur le déjà là : genèse d'un projet

Le projet Ad-Alta émerge en 2014 à l'initiative de la ville de Bouguenais dans le cadre du Programme Action Foncière – Habitat (PAF Habitat) de Nantes Métropole. L'objectif était de pouvoir proposer une opération de renouvellement urbain dans un souci de développement d'offre de logements en centralité à proximité des services, équipements publics et commerces. L'initiative appuie une stratégie de dynamisation et d'attractivité du centre bourg de Bouguenais qui mène une politique de non étalement urbain très affirmée.

Historiquement implantée sur les hauteurs, la ville fait ainsi l'acquisition immobilière auprès de la Congrégation des Sœurs de l'école historique et privée « Notre Dame », pour un montant de 522 000€. Son déménagement vers un site en sortie de bourg consistait à regrouper cet équipement avec l'actuelle école Saint-Pierre.

La ville de Bouguenais lance un appel à projet en 2017 pour la construction de 23 logements 100% sociaux, dont 6 spécifiquement aux seniors.

Seront alors retenus pour proposer une faisabilité avancée les opérateurs suivants :

- Le bailleur social Nantes Métropole Habitat avec l'agence d'architecture CLAAS
- Le promoteur privé ADI et l'agence d'architecture MIMA
- Le bailleur social Atlantique Habitation avec l'agence d'architecture TACT

Parmi les trois projets proposés, celui d'Atlantique Habitations et de Tact architectes qui sera retenu est le seul à proposer dans ce tissu très dense un travail de couture entre les bâtiments historiques de l'école préservés et des bâtiments contemporains d'habitation.

Un dialogue avec l'existant

La découverte et l'arpentage de ce site exceptionnel reliant le centre bourg à la vallée de La Loire dans un dénivelé topographique de plus de 15m, sur lequel les bâtiments d'une ancienne école sont toujours ancrés, nous a convaincu de proposer un parti conceptuel qui assume le maintien, la reconversion et la valorisation de ce patrimoine ordinaire existant d'une part et le respect de la topographie d'autre part.

Nous sommes partis des qualités intrinsèques de ce lieu, avec l'idée de valoriser le déjà-là et d'assumer une posture de sobriété énergétique résolument tournée vers le réemploi des constructions existantes.

L'urbanité d'une traversée : du bourg vers la vallée

Fort de l'enjeu d'offrir une variété de situations habitées sur ce site (en s'inscrivant dans la pente et en respectant les diverses contraintes réglementaires associées) ce projet organise les différents logements le long d'une traversée reliant le bourg à la vallée : variée, multiple et appropriable de manières diverses, elle devient placette à plusieurs endroits, mais aussi porches, lorsqu'elle traverse le bâti existant, seuils lorsqu'elle jouxte les logements.

Ce cheminement qui s'installe au plus proche de la topographie évitant un re-façonnage trop important du terrain, articulant différentes séquences qui ont toutes été pensées au travers des trajets quotidiens, de la rue à la maison, mais aussi de balades ouvertes à tous, traversant le site depuis la rue Aristide Briand et la Rue Edmond Bertreux, pour rejoindre le quai de la vallée, le long de l'étier de Bouguenais.

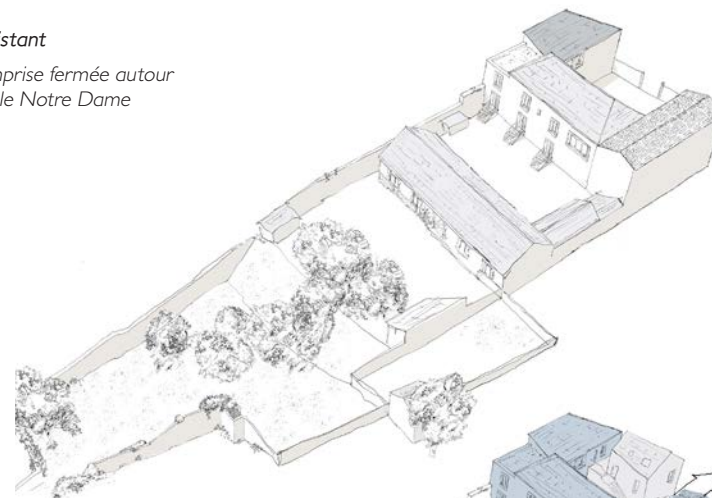
Ce projet porte le nom de la devise de la commune, "Ad Alta" : Vers les hauteurs



Coupe longitudinale - Relier les hauteurs et le bas du bourg - Tact Architectes

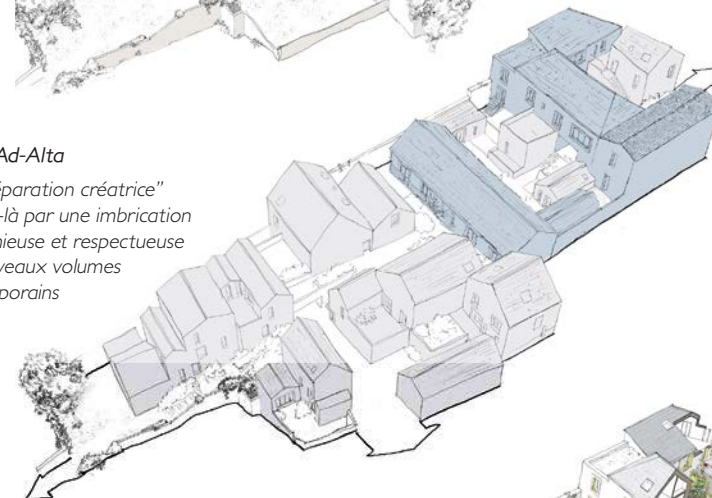
Site existant

Une emprise fermée autour de l'école Notre Dame



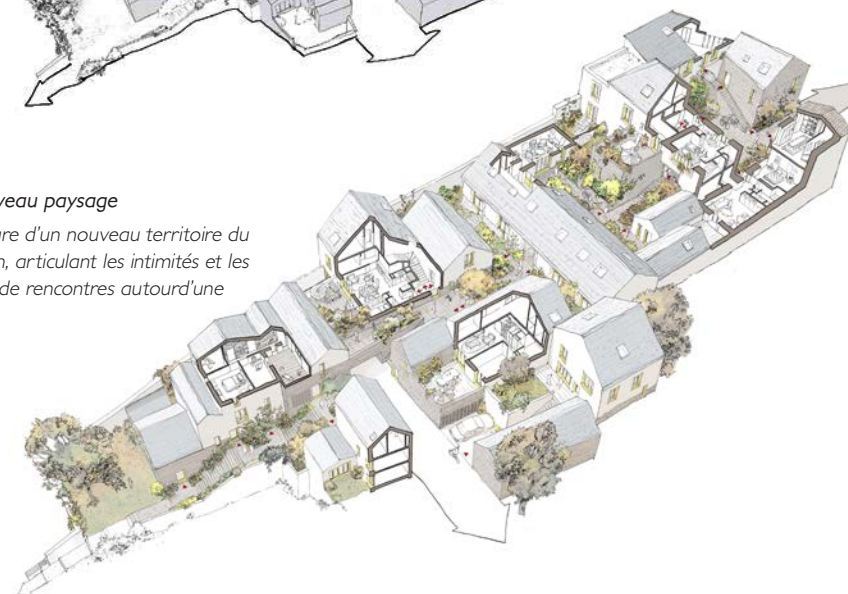
Projet Ad-Alta

Une "réparation créatrice" du déjà-là par une imbrication harmonieuse et respectueuse de nouveaux volumes contemporains



Un nouveau paysage

Ouverture d'un nouveau territoire du quotidien, articulant les intimités et les espaces de rencontres autour d'une venelle



Axonométries - Tact Architectes

Qualité architecturale et diversité typologique des logements

A l'ère de la ville durable, si la densité est devenue un questionnement majeur, chacun aspire parallèlement à habiter « sa maison » : résoudre ce paradoxe est devenu un véritable enjeu tant urbain qu'architectural.

Nous parlons souvent de l'importance de l'appropriation de l'espace public, mais celui du privé, de l'espace domestique, de l'intime est tout aussi important pour pouvoir réussir à vivre ensemble. Ils sont complémentaires et doivent co-exister.

Ce projet poursuit donc le dessein de proposer ce type d'habitat privilégié tout en assumant une certaine compacité urbaine. Ainsi il propose une diversité typologique de logements et modes d'habiter (individuels, intermédiaires, collectifs), entretenant pour chacun d'entre eux un rapport au site

privilegié tirant parti des spécificités de l'existant, au travers de jardins, de cours, de terrasses privatives et de cadrages sur le paysage alentour.

Du 2 pièces au 5 pièces, un variété d'habitats tirant parti des qualités générées par les diverses configurations spatiales du plan pour offrir des volumes généreux.

A partir d'un travail de relevé des existants, une réflexion sur l'implantation des logements les uns par rapport aux autres a été menée, attentifs à ce que peut revêtir l'intimité d'un chez soi.



Plan de rez-de-chaussée - une imbrication des pleins et des vides pour mailler l'intime et le commun - Tact Architectes

Dans cette perspective, la démarche de conception pour ce site a été de travailler tout autant les vides que le bâti, à jouer sur les épaisseurs des interstices, les espaces intermédiaires, à mettre en valeur et définir des connexions réciproques entre les éléments déjà existants et ceux nouvellement créés. La traversée d'Ad-Alta propose donc une séquence paysagère

articulant avec finesse une multiplicité de lieux du communs avec des lieux de l'espace domestique, à l'usage des habitant.e.s. Venelle vers le grand paysage, placette végétale commune aux riverain.e.s et libre d'appropriation, porche entre les murs en pierre de l'ancienne école, jardin privé lovés entre les volumes contemporains et anciens, avant-cour privée,

Photographies et textes Tact Architectes



L'îlot Carrosserie

Maitrise d'ouvrage : Ville de Sautron / Nantes
Métropole Habitat

Maitrise d'oeuvre urbaine : Magnum urbanistes

Équipes d'architectes : Atelier Arcau, Unité,
Urbanmakers, Cécile Nizou

Programme : Restructuration d'une ancienne
carrosserie en un îlot de 160 logements

Calendrier : Livré entre 2014 et 2017

Surfaces construites : 12 500m²

À quelques mètres de la Halle de la Linière marquant la centralité du bourg de Sautron, le réaménagement d'une ancienne carrosserie en un îlot d'habitation s'inscrit dans une volonté forte de la ville de recentrer son urbanisation sur le centre-ville.

Le rachat de cette ancienne zone d'activité par la collectivité est une belle occasion de redynamiser le tissu urbain sans l'étendre, de proposer face au modèle plesbicity de la maison individuelle une alternative collective tout aussi désirable, préservant la singularité de cette commune métropolitaine.



Photographie Patick Miara

La densification du site par la création d'un véritable « cœur urbain » de quatre immeubles vise à offrir une nouvelle offre de logements en centre-ville.

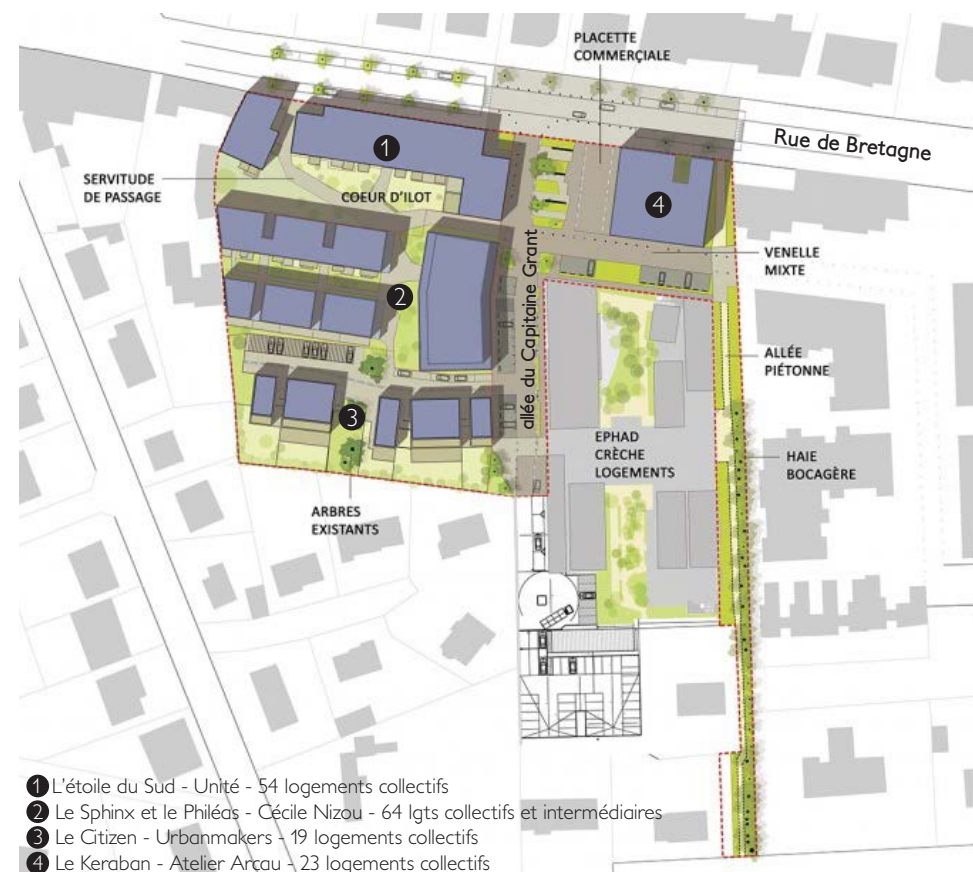
La répartition entre du locatif social (30%) et en accession abordable (15%) s'adresse à une diversité de profils d'habitant.e.s pour une opération mixte sociale et intergénérationnelle.

La proximité de cette opération de renouvellement du bourg sur lui-même avec les transports en commun, les commerces et services de proximité (comme la crèche et l'établissement pour en fait un cadre de vie attractif, autrement dit désirable.

Il est accessible pour les déplacements quotidiens, à pied, en poussette, à vélo...

De nouveaux commerces implantés en rez-de-chaussée des logements accentuent ce nouveau cœur dynamique.

Plan masse de l'opération - document Magnum architectes et urbanistes





*Un espace public fédérateur
Photographie Patrick Miara*



*Des cheminements ouverts
et plantés
Photographies Guillaume Satre*

De nombreux partis pris, à l'échelle urbaine et architecturale, sont pris pour faire de cette nouvelle densité (110 logements/ha) soit soutenable et agréable dans un cadre de vie quotidien.

Un îlot ouvert et relié au bourg

Dès la genèse du projet, la Ville de Sautron a souhaité que l'opération de l'îlot Carrosserie, renommé Jules-Verne, ouvre le quartier depuis la rue de Bretagne, une artère majeure de la commune.

À l'interface de la rue et du cœur d'îlot, est alors créé un espace public fédérateur, vecteur de rencontres. L'agence d'urbanisme Magnum en charge de l'aménagement, a travaillé avec le souci d'animer l'espace public tout en permettant l'appropriation des nouveaux espaces communs aux habitant.e.s du quartier et aux Sautronnais.e.s.

Une architecture ouverte et rythmée entre les bâtiments permet une entrée très large et simplifiée sur l'opération Jules-Verne. Les continuités piétonnes accentuent cette fenêtre ouverte sur le quartier tout en permettant la circulation entre les îlots et les lotissements voisins. Le réaménagement du chemin bocager le long de l'EHPAD en est l'illustration. Le traitement des parkings en sous-sol des futurs logements accentue cette douceur de vivre au quotidien.

Le programme Keraban, recevant le prix de l'esthétique immobilière lors des Pyramides d'Argent 2014, est ainsi salué pour son intégration harmonieuse du programme dans son environnement.

Une diversité des modes d'habiter

À l'échelle de l'îlot, s'articulent plusieurs typologies de l'habiter afin de s'adresser à la diversité des modèles familiaux, et entremêler les notions d'individualité et de collectif.

Le projet urbain prend parti de concentrer la densité constructive en bordure de voies principales pour la création d'un nouveau front urbain et en proposant des logements type intermédiaires en cœur d'îlot, qui renvoient eux davantage au langage architectural de la maison individuelle.

L'opération réalisée par Cécile Nizou opère ainsi le tissage entre ces modes d'habiter.

Le Sphinx et le Philéas



Des coursives extérieures pour des accès individualisés aux logements

Photographie Cécile Nizou architecte

Maitrise d'ouvrage : Séri Ouest

Maitrise d'oeuvre : Cécile Nizou

Programme : 62 logements collectifs et intermédiaires (sociaux + libres)

Calendrier : Livré en avril 2017

Surface : 4 321m²

Coût : 5 750 000€ HT

L'ensemble des 64 logements est desservi à partir d'un espace d'entrée généreux ouvert sur l'allée du capitaine Grant. Directement connecté au hall du collectif, il permet également de rejoindre la rue intérieure formée par les bâtiments intermédiaires du cœur d'îlot. Afin de libérer la parcelle de tout véhicule motorisé, le stationnement est réalisé en sous-sol, accessible depuis l'allée du capitaine Grant.

L'immeuble de logements collectifs, réalisé en R+3 + attique, comporte 33 logements privés. Il est caractérisé par ses balcons filants qui constituent de véritables prolongements de l'espace habité sur l'extérieur. Des panneaux coulissants ajourés de couleur cuivrée permettent de se protéger des vues et du soleil et viennent animer les façades en créant des variations au cours de la journée.

A l'arrière, les deux bâtiments de 34 logements intermédiaires, pensés comme un seul ensemble traversé par une rue intérieure, sont desservis par des coursives extérieures situées dans les interstices des bâtiments. Ce principe offre de grandes qualités spatiales et organisationnelles : logements traversants nord-sud, création d'espaces partagés couverts, percées visuelles entre le jardin au nord, la rue intérieure et les jardins privatifs au sud. Alors que l'enveloppe extérieure est assez lisse et dessinée en bois (lames verticales de largeurs variables), les façades de la rue intérieure seront blanches et caractérisées par les saillies des balcons dont les gardes corps rappellent les panneaux brise-soleil du collectif.



Coupe sur l'opération, articulation des échelles collectives et intermédiaires - Cécile Nizou architecte



Plan de rez-de-chaussée - Cécile Nizou architecte

La Halle de la Linière

Maitrise d'ouvrage : Ville de Sautron

Maitrise d'oeuvre : Chouzenoux et associés

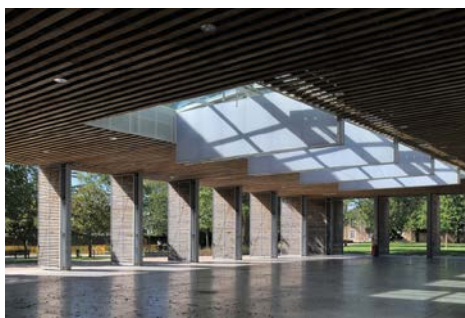
Programme : Halle de marché couverte

Calendrier : Livré entre 2010

Surface : 1 200m²

Coût : 1 292 00€ TTC

Distinction : Lauréat avec mention au Prix départemental d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement de Loire-Atlantique 2012 organisé par le CAUE de Loire-Atlantique



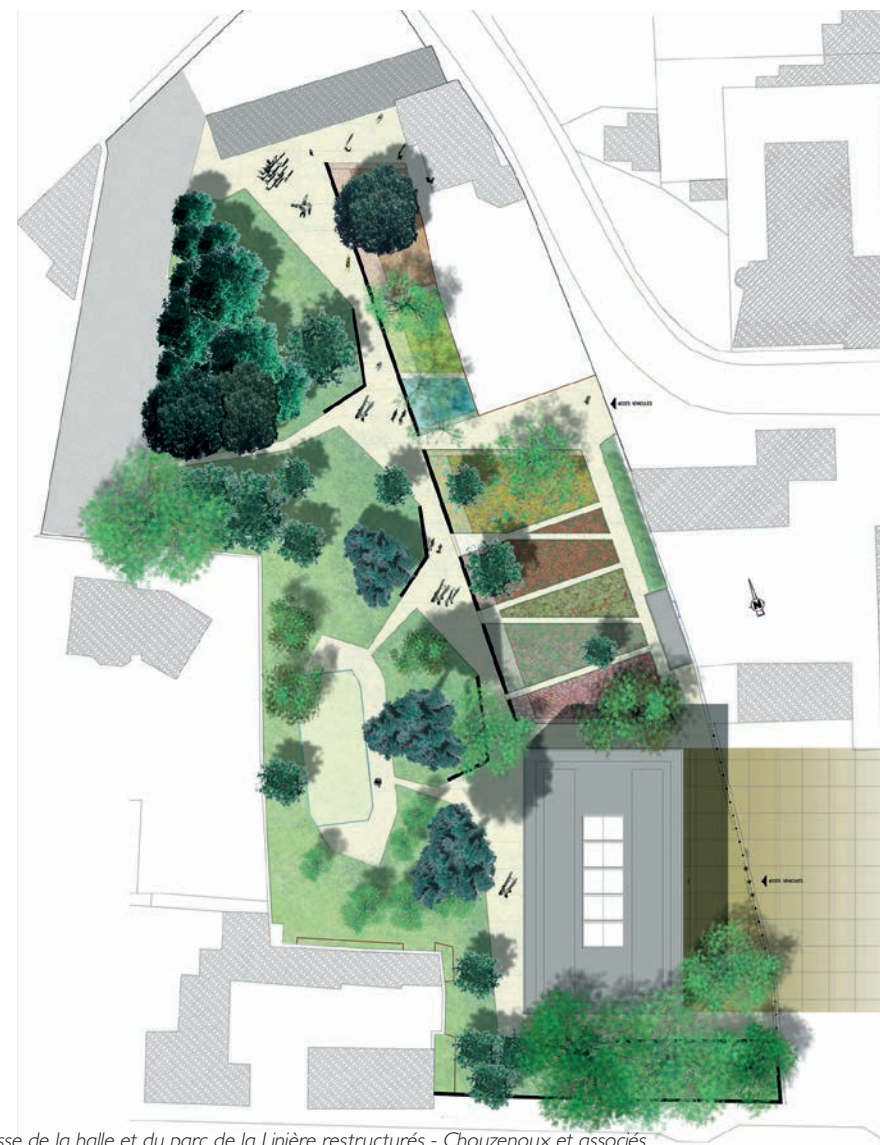
La qualité de vie d'un centre bourg se joue aussi à l'échelle de l'espace public, dans les trajectoires empruntées quotidiennement ainsi que l'offre en équipements et en services. Implantée dans un parc au centre de Sautron, la création de la Halle de la Linière en 2010 participe fortement du renouvellement de l'attractivité du cœur urbain sautronnais. Le jardin réaménagé lui offre un accès périphérique et, au-delà, optimise les cheminements doux.

L'édifice abrite les marchés dominicaux, mais ses caractéristiques architecturales lui permettent également d'accueillir des expositions, des concerts ou des animations, en lien direct avec les voiries et stationnements existants.

Pour cela, la construction est adaptable : le préau en ossature métallique, à toiture terrasse, se referme par 56 panneaux amovibles, constitués de cadres métalliques munis de bardages de bois. Il devient alors une salle fermée, éclairée par une verrière garnie de panneaux pare-soleil. L'édifice est alors une forme compacte, rassurante.

En position ouverte, la halle est complètement traversante, pour le regard comme pour le pas du piéton. Elle est alors une portion de l'espace public.

Son implantation, en bordure du parc et de la place dédiée au stationnement, lui confère un statut de limite urbaine, et participe ainsi à la requalification de l'espace paysager relié à la mairie.



Plan masse de la halle et du parc de la Linière restructurés - Chouzenoux et associés
Photographies Patrick Miara



FABRIQUE DE NOS VILLES

Ensemble, inventons la vie de demain

Intitulé « Fabrique de nos villes, ensemble, inventons la vie de demain », le 4^e grand débat métropolitain lancé le 6 mars par Nantes Métropole se poursuivra jusqu'au 9 juillet 2023.

Pourquoi un Grand débat ?

Face aux enjeux écologiques et sociaux actuels, nous devons nous questionner collectivement sur comment fabriquer les territoires de demain, afin que chacun puisse satisfaire ses besoins essentiels.

La collectivité souhaite recueillir l'avis des habitants des 24 communes sur la manière de fabriquer et de vivre nos villes de demain. Toutes les propositions seront analysées et instruites afin qu'en réponse les élus puissent prendre des engagements et orientations, début 2024.

Comment s'informer et participer ?

De nombreux temps forts rythment ces quatre mois sur la fabrique de la ville et nos modes de vie : auditions d'expert.es, balades urbaines, ateliers des modes de vie et des controverses, etc...

Par ailleurs, un document « socle » est produit avec l'Agence d'urbanisme de l'agglomération nantaise (AURAN), celui-ci permet d'avoir une base de connaissance neutre et pédagogique, posant les problématiques du débat et ses enjeux.

Contributions individuelles et/ou collectives

Afin de donner votre avis sur les enjeux du Grand débat, faire des propositions, partager une expérience, Nantes Métropole invite les particuliers ou tout collectif, association et organisation à déposer des contributions individuelles ou bien un cahier d'acteurs sur l'un ou plusieurs des 4 axes de questionnement du document socle sur le site du dialogue citoyen

<https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr>



Expédition urbaine "Paysages contrastés" samedi 03 juin 2023, Photographie Ludovic Failler - Nantes Métropole

L'ardepa, 43 années de diffusion et de sensibilisation à l'architecture ! 18 années d'explorations urbaines en territoire nantais !

Les actions développées par l'Ardepa sont destinées à tous les publics curieux de la fabrication et des évolutions de la ville, des bâtiments qui la compose et des enjeux urbains et politiques dans lesquels la cité s'inscrit. L'association cherche à provoquer la rencontre et le débat entre son public et les acteur.rices de la fabrique urbaine : tout au long de l'année, maîtrises d'ouvrage institutionnelles et privées, architectes, urbanistes, paysagistes, expert.e.s, artistes, universitaires sont convié.e.s à expliquer le sens de leurs actions sur les lieux mêmes qui résultent de leur travail.

En cela, les expéditions urbaines constituent un temps d'échange privilégié qui, conjugué à la marche et l'arpentage, propose à tout un.e chacun.e de prendre la mesure des dimensions du territoire dans tous ses états.

Retrouvez les livrets et vidéos
des expéditions passées sur
notre **site web** et notre **chaîne**
Youtube !

www.lardepa.com et nos réseaux :



Remerciements

L'ardepa remercie toutes les personnes qui l'ont aidé à organiser cette expédition urbaine : **Paul Chenneberg**, architecte associé Tact architectes, **Aurélie Vigouroux**, responsable développement et innovation chez Atlantique Habitations, **Guillaume Lion**, direction de l'Urbanisme et du Foncier de la Ville de Bouguenais, **Benoît Garnier**, architecte et urbaniste associé chez Magnum, **Agnès Vincent**, cheffe de projet Ville en transition et Grand débat chez Nantes Métropole ainsi que l'ensemble des services et équipes de projet Grand débat de Nantes Métropole.

Participez à la dernière expédition urbaine Grand débat :



Expédition urbaine #05 Samedi 08 juillet, 9h30-12h

Ressources et réemploi

Composer avec le déjà-là constitue un enjeu majeur de la transformation des pratiques constructives au XXI^e siècle.



Entre réhabilitation du patrimoine bâti militaire, travail minutieux d'inventaire des matériaux issus des démolitions, et réemploi à l'échelle de l'espace public, les initiatives engagées depuis 2015 tâchent d'inscrire la reconversion de la Caserne Mellinet dans un processus de transformation du territoire plus soutenable et frugal. À l'occasion de Retrostock 05 et du Grand débat porté par Nantes Métropole, l'Ardepa vous propose une nouvelle exploration de la Caserne Mellinet sous le prisme de la ressource et du réemploi.



Au programme : exploration du stock de matériau à ciel ouvert avec l'Atelier Georges et Bellastock ainsi que du premier bâtiment de casernement B19 réhabilité par l'agence DLW.

inscriptions.lardepa@gmail.com ou au 02.40.59.04.59.

Retrouvez les expéditions passées de l'ardepa
en vidéo et en livrets sur www.lardepa.com



Association régionale pour la diffusion et la promotion de l'architecture
ensa Nantes - 6, quai François Mitterrand - 44200 Nantes
Tél. : 02 40 59 04 59 - lardepa@gmail.com - www.lardepa.com